

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de CERONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Patrick SOULÉ, Maire de CERONS.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 septembre 2017

Etaient présents : MM. Jean-Patrick SOULÉ, MM. Michel ARMAGNACQ, Mme Maguy PEYRONNIN, M. Jean-Noël CLAMOUR, Marie-France LE ROUX, MM. Yannick LEGLISE, Eric JAUMET, Mme Karine PRIVAT, M. Thierry ALLARD Mmes Muriel LACAZE, Céline PEYRONNIN, M. Julien LE TACON, Tatiana BOURGUIGNON

Absents représentés : M. Jean-Jacques DUBOIS par Maguy PEYRONNIN
Mme Corinne BOURCHEIX par Muriel LACAZE
Mme Gaëlle GENVRIN par Yannick LEGLISE
M. Frédéric EXPERT par Jean-Patrick SOULÉ
M. Xavier FLEURY par Julien LE TACON

Absente excusée : Karine TIBOURCIO de la CORRE

Secrétaire de séance : Michel ARMAGNACQ

PROCES VERBAL SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente séance.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

- Demande subvention CAB 4^{ème} tranche aménagement RD 1113

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Convention mise à disposition de locaux avec l'Institut Don Bosco – Service Vict'Aid

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le rajout de cette question de l'ordre du jour.

36/2017 – DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL 4^{ème} TRANCHE CAB – AMENAGEMENT DU BOURG ET AIDE BORDURES ET CANIVEAUX SUR RD 1113

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour aider au financement des travaux d'aménagement de bourg et aide bordures et caniveaux sur RD 1113 pour un montant de 249 425.00 € HT soit 299 310.00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de réaliser les travaux d'aménagement de bourg et de bordures et caniveaux sur la RD 1113,
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental,
- d'approuver le plan de financement suivant :

Aménagement de Bourg

- montant HT	115 915.00 €
- Montant subventionnable	61 000.00 €
- subvention sollicitée (35 % + 1.04)	22 204.00 €
- fonds propres ou emprunt	116 894.00 €
- total TTC	139 098.00 €

Travaux bordures et caniveaux

- montant HT	133 510.00 €
- Montant subventionnable	100 000.00 €
- subvention sollicitée (30 % + 1.04)	31 200.00 €
- fonds propres ou emprunt	129 012.00 €
- total TTC	160 212.00 €

Le Maître d'ouvrage s'engage à se conformer aux critères d'éco-conditionnalité de développement durable définis par le Conseil Départemental.

37/2017 - CONVENTION MISE A DISPOSITION DE LOCAUX - INSTITUT DON BOSCO - SERVICE VICT'AID

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Service Vict'Aid de l'institut Don Bosco sollicitant l'utilisation d'un bureau à la mairie pour y assurer deux fois par mois une permanence psychologique pour les victimes d'infractions pénales. Afin de définir les conditions d'utilisation, il est nécessaire de signer une convention de mise à disposition des locaux avec Vict'Aid.

Monsieur le Maire présente à ses collègues du Conseil Municipal un projet de convention de mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de cette convention et autorise le Maire à la signer.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 heures.